VAUCLUSE.FR

Décret du 25 juin 1793

la création
Le Département de Vaucluse est créé, 3 ans après les autres Départements.

Décret du 3 juillet 1848

l’élection
Les Conseillers généraux sont élus au suffrage universel.

Loi du 10 août 1871

l’émancipation
Le Département devient juridiquement une collectivité locale et le Conseil général reçoit une compétence générale pour régler les affaires d’intérêt départemental.

20 janvier 1876

l’acquisition
Le Département de Vaucluse acquiert l’Hôtel Desmarets de Montdevergues, alors plus connu sous le nom de l’Hôtel Foulc du nom de ses derniers propriétaires. La vente est signée pour une somme de 120 000 francs.

1876 - 1878

© Archives départementales
de Vaucluse

PETITES ET GRANDES
HISTOIRES

Repères historiques

Vaucluse
Chargement...

.

les études et la construction

L’implantation de la nouvelle salle du Conseil général, petit pavillon indépendant, est défi nie en lieu et place des cours, écuries et dépendances d’origine. Plusieurs plans présentés par l’architecte départemental Auguste Thiers et son adjoint Louis Valentin, indiquent la progression des études soumises au Préfet et à la Commission départementale.

8 avril 1878

la première

Frédéric-Régis Granier, sénateur et président du Conseil général de Vaucluse ouvre la séance dans la nouvelle salle des délibérations par ces mots :

1907

le cadeau

Le tableau de Paul Vayson, « Les fenaisons en Provence », est offert et placé dans l’hémicycle. Lois du 2 mars 1982 et du 7 janvier 1983, dites « lois Defferre » : l’autonomie. Les collectivités territoriales s’administrent librement et l’Etat transfère aux Départements compétences et ressources financières. Les Présidents des Conseils généraux détiennent désormais le pouvoir exécutif des Départements.

Décembre 2014 - février 2015

les travaux

Le Département de Vaucluse fait restaurer l’hémicycle qui n’a pas été rénové depuis des dizaines d’années. Sa rénovation devenait nécessaire ainsi que son réaménagement suite à l’évolution législative. Au lendemain des élections départementales de mars 2015, l’hémicycle doit accueillir 34 élus au lieu de 24. Le « U » complémentaire et le bureau du service
« Assemblée » ont été créés par la combinaison de tables existantes.

" Messieurs et chers collègues, Avant de passer à l'examen des affaires soumises à vos délibérations, permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue dans la nouvelle salle de vos séances . Vous avez eu l'espoir, en imposant au Département les sacrifi ces de cett e installation, que l'aménagement nouveau, en facilitant vos travaux, vous en permett rait l'exécution plus prompte. Il reste à désirer que cet espoir se réalise et que votre tâche soit, ainsi, rendue plus facile. "

.

D’après les travaux de Blandine SILVESTRE, Archives départementales de Vaucluse.

Hôtel du Département
Rue Viala - CS 60516

84909 Avignon Cedex 09
04 90 16 15 00

Département de Vaucluse

.